

Grand Paris Les scooters électriques en libre-service au banc d'essai ➔ P. VIII

Cergy-Pontoise Nouvel été sans noyade à l'île de loisirs ➔ P. III

95

Val-d'Oise • Lundi 1^{er} septembre 2025 • N° 25200 • 2,20 €

Le Parisien



Ligue 1 Une belle première pour le Paris FC !

➔ Sports • P. 18 et 19

LP/OLIVIER CORSAN

Rentrée scolaire

La tentation du privé

Face aux maux de l'école publique, de plus en plus de parents sont tentés d'inscrire leurs enfants dans le privé dès l'entrée en 6^e.

➔ Fait du jour • P. 2 et 3



AFP/ALAIN JOCARD

Jours fériés François Bayrou prêt à bouger

➔ Politique • P. 4



ISTOCK

Arrêts de travail 500 médecins sous surveillance

➔ Économie • P. 10

LP/PHILIPPE LAVIELLE

PUBLICITÉ

Votre vie,
votre journal,
avec vous.

Léa Salamé

france.tv

Le Parisien

R 20174 - 901 - 2,20 €

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2025 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 – 75 – 77 – 78 – 91 – 92 – 93 – 94 – 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 18 décembre 2024 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 395 CHT - (SAS) 197 CHT - (SASU) 141 C HT - (SNC) 218 C HT - (SARL) 147 C HT - (EURL) 129 C HT - (SOCIÉTÉ CIVIL) 220 C HT - (SCI) 189 C HT. Demission, nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation – reconstitution du capital : 108 C HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AI: 135 C HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - cessions d'actions – résiliation du bail commercial : 197 C HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 152 C HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 110 C HT - Changement de patronyme : 57 C HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 18 décembre 2024 : 60 (0,193 C HT) – 75/92/93/94 (0,237 C HT) – 91/77/78/95 (0,225 C).

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur
<http://avisdemarches.leparisien.fr>

Avis d'attribution

Section 2 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

CCAS PERSAN

Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 26950097100016
Code Postal : 95340
Ville : PERSAN
Groupement de commandes : Non

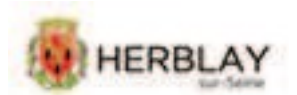
Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour seniors
CPV - Objet principal : 55321000.
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour les seniors de la commune de Persan. Marché d'un an renouvelable 2 fois par tacite reconduction
Critères d'évaluation des projets : - Prix 45 % - Qualité des prestations 55 % Voir détail au RC
Mots descripteurs : Restauration collective.

Section 4 : Informations d'attribution

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :
Le marché a été attribué à : Des Jardins d'Iroise – 60570 Laboissière en Thelle
Date d'envoi du présent avis : 28 Aout 2025

Marchés + de 90 000 Euros



Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

MAIRIE DE HERBLAY SUR SEINE

Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21950306700015
Ville : Herblay cedex
Code Postal : 95221
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_E4DDR-mzJUK

Identifiant interne de la consultation : 2025-111
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non

communément disponibles : Non
Nom du contact : Calani Marie
Adresse mail du contact : Marchespublics@herblay.fr
Numéro de téléphone du contact : +33 130403751

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle – conditions / moyens de preuve : Voir règlement de la consultation
Capacité économique et financière – conditions / moyens de preuve : Voir règlement de la consultation
Capacités techniques et professionnelles – conditions / moyens de preuve : Voir règlement de la consultation
Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limite de réception des plis :

29 septembre 2025 à 12 h 30

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : MAIRIE D'HERBLAY SUR SEINE
40 rue du Général De Gaulle
95 220 HERBLAY SUR SEINE
Critères d'attribution : L'analyse des offres, proprement dite, sera effectuée, dans les conditions prévues aux articles R. 2152-6 et suivants du Code de la commande publique, en fonction des critères pondérés exposés ci-dessous, et par ordre décroissant d'importance :
1. La qualité technique de l'offre et les moyens humains mis à disposition, analysés au regard du mémoire technique complet visé à l'article 4.2 du règlement de consultation (R.C.), voire de tout autre document complémentaire remis par le candidat dans le cadre de son offre.
Il sera appliqué une pondération de 50 % à la note globale comprise entre 0 et 20.
2. Le prix des travaux/ prestations, analysé au regard des montants précisément indiqués par le candidat dans le DQE du lot considéré.
Le candidat qui proposera l'offre la moins-disante se verra attribuer le maximum de points, sous réserve que celle-ci ne soit pas déclarée anormalement basse.
Il sera appliqué une pondération de 40 % à la note globale comprise entre 0 et 20.
Les notes des autres candidats seront calculées en proportion.
3. La démarche environnementale, analysée au regard du mémoire technique complet visé à l'article 4.2 du règlement de consultation (R.C.), voire de tout autre document complémentaire remis par le candidat dans le cadre de son offre.
Il sera appliqué une pondération de 10 % à la note globale comprise entre 0 et 20.
Tous les critères visés ci-dessus seront notés de 0 à 20 et seront affectés des coefficients de pondération correspondants.
L'offre économiquement la plus avantageuse par lot sera choisie par le pouvoir adjudicateur à l'issue de l'analyse des offres.

3 La démarche environnementale, analysée au regard du mémoire technique complet visé à l'article 4.2 du règlement de consultation (R.C.), voire de tout autre document complémentaire remis par le candidat dans le cadre de son offre.
Il sera appliqué une pondération de 10 % à la note globale comprise entre 0 et 20.
Tous les critères visés ci-dessus seront notés de 0 à 20 et seront affectés des coefficients de pondération correspondants.
L'offre économiquement la plus avantageuse par lot sera choisie par le pouvoir adjudicateur à l'issue de l'analyse des offres.

3 La démarche environnementale, analysée au regard du mémoire technique complet visé à l'article 4.2 du règlement de consultation (R.C.), voire de tout autre document complémentaire remis par le candidat dans le cadre de son offre.
Il sera appliqué une pondération de 10 % à la note globale comprise entre 0 et 20.
Tous les critères visés ci-dessus seront notés de 0 à 20 et seront affectés des coefficients de pondération correspondants.
L'offre économiquement la plus avantageuse par lot sera choisie par le pouvoir adjudicateur à l'issue de l'analyse des offres.

3 La démarche environnementale, analysée au regard du mémoire technique complet visé à l'article 4.2 du règlement de consultation (R.C.), voire de tout autre document complémentaire remis par le candidat dans le cadre de son offre.
Il sera appliqué une pondération de 10 % à la note globale comprise entre 0 et 20.
Tous les critères visés ci-dessus seront notés de 0 à 20 et seront affectés des coefficients de pondération correspondants.
L'offre économiquement la plus avantageuse par lot sera choisie par le pouvoir adjudicateur à l'issue de l'analyse des offres.

3 La démarche environnementale, analysée au regard du mémoire technique complet visé à l'article 4.2 du règlement de consultation (R.C.), voire de tout autre document complémentaire remis par le candidat dans le cadre de son offre.
Il sera appliqué une pondération de 10 % à la note globale comprise entre 0 et 20.
Tous les critères visés ci-dessus seront notés de 0 à 20 et seront affectés des coefficients de pondération correspondants.
L'offre économiquement la plus avantageuse par lot sera choisie par le pouvoir adjudicateur à l'issue de l'analyse des offres.

3 La démarche environnementale, analysée au regard du mémoire technique complet visé à l'article 4.2 du règlement de consultation (R.C.), voire de tout autre document complémentaire remis par le candidat dans le cadre de son offre.
Il sera appliqué une pondération de 10 % à la note globale comprise entre 0 et 20.
Tous les critères visés ci-dessus seront notés de 0 à 20 et seront affectés des coefficients de pondération correspondants.
L'offre économiquement la plus avantageuse par lot sera choisie par le pouvoir adjudicateur à l'issue de l'analyse des offres.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux et prestations de reprise de concessions funéraires
Code CPV principal : 45215400
Descripteur principal : 45215400
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Travaux et prestations de reprise de concessions funéraires
Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la commune d'Herblay sur Seine
Durée du marché (en mois) : 48
Valeur estimée (H.T.) :
Valeur entre : 1 euros
Et : 210000 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 : Lots

Description du lot : Travaux de reprise de

concessions funéraires avec exhumation
Code CPV principal : 45215400
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 180000 euros
Lieu d'exécution du lot : Territoire de la commune d'Herblay-sur-Seine
Description du lot : Prestations de reprise administrative des concessions à l'abandon
Code CPV principal : 45215400
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 30000 euros
Lieu d'exécution du lot : Territoire de la commune d'Herblay-sur-Seine

Section 6 : Informations

Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Conformément aux dispositions de l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique, le présent marché public pourra, si le pouvoir adjudicateur le souhaite et le juge nécessaire, faire l'objet d'une négociation au moyen d'écrits et/ou d'auditions avec l'ensemble, ou une partie, des soumissionnaires, dans les conditions de stricte égalité et de confidentialité, et ce, lot par lot.
Date d'envoi du présent avis : 28/08/2025
Mots clés: Cimetière



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE

M. Pascal DOLL – Président
6 BIS AVENUE CHARLES DE GAULLE
95700 ROISSY-EN-FRANCE
Tél : 01 34 29 03 06
mél : servicemarches@roissypaysdefrance.fr
web : <https://www.roissypaysdefrance.fr>
SIRET 20005565500019
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : Travaux de rénovation du gymnase de la commune de Saint-Witz

Référence acheteur : 2025/02
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution : Gymnase Pierre Salvi – Rue

de Paris
95470 SAINT-WITZ
Durée : 9 mois.

Description :

La commune de Saint-Witz a signé, en partenariat avec l'agglomération Roissy pays de France, une convention de prestations de services relative à la gestion de la commande publique mutualisée.
A ce titre, les opérations de passation de la présente consultation sont réalisées par l'agglomération, agissant au nom et pour le compte de la commune de Saint-Witz.
La présente consultation concernera les travaux de rénovation du gymnase de la commune de Saint-Witz (95470), situé rue de Paris.

Il est attendu du titulaire la réhabilitation des menuiseries extérieures et au remplacement des voûtes en polycarbonate du gymnase. Ces travaux visent à améliorer l'isolation thermique et l'étanchéité des façades du bâtiment, tout en garantissant une meilleure performance énergétique et une sécurité optimale pour les usagers.
Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés, au motif que l'objet du contrat ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

Classification CPV :
Principale : 45421000 – Travaux de menuiserie
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Valeur estimée hors TVA : 450 000,00 euros

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Oui
Une visite sur le site du gymnase est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.
Les modalités de participation sont énoncées dans le règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs : mutumarches@roissypaysdefrance.fr
Tél : 01 34 29 03 06
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Dépot dématérialisé : Activé
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdit

Remise des offres : 24/09/25 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Renseignements complémentaires :

Le contrat débute à compter de la notification jusqu'à l'exécution complète des prestations, garanties comprises.
A titre indicatif la durée prévisionnelle des travaux est de 9 mois.
Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec les soumissionnaires ayant remis les 3 meilleures offres. Elles se dérouleront par phases successives, de manière à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans

négociation.
Procédures de recours
Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise
2-4 boulevard de l'Hautil
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél : +33 130173400
Télécopie : +33 130173459
Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
<https://www.telerecours.fr/>

Envoi à la publication le : 28/08/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.roissypaysdefrance.fr/marches-publics>

Constitution de société

Par ASSP en date du 11/08/2025, il a été constituée une SAS dénommée :

GROUPEMENT DE SURVEILLANCE DES CITOYENS ET DU PATRIMOINE

Sigle : GSCP Siège social : 18 la challe pourpre 95610 ERAGNY SUR OISE Capital : 50 €
Objet social : ACTIVITE DE SURVEILLANCE GARDIENNAGE SECURITE PRIVEE PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES AINSI QUE TOUTE INTERVENTION OU RENFORT DES SERVICES COMPETENTS
Président : M GAUTIER Jonathan demeurant 515 rue michel 77120 MOUROUX élu pour une durée illimitée
Directeur Général : M LAMBERT Arnaud demeurant 18 la challe pourpre 95610 ERAGNY SUR OISE
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles ou les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PONTOISE.

Par ASSP en date du 11/08/2025, il a été constituée une SAS dénommée :

REVEIL GOURMAND

Siège social : 30 RUE DORY 95750 CHARS Capital : 1600 €
Objet social : services de traiteurs notamment la fabrication, la livraison et l'organisation de brunchs ainsi que l'organisation d'événements divers
Président : M PARQUET MAXIME demeurant 30 RUE DORY 95750 CHARS élu pour une durée illimitée
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles ou les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PONTOISE.

Enquête publique

COMMUNE DE HODENT (95420)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Il est rappelé que par arrêté en date du 13 juin 2025, Monsieur le Maire de Hodent a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Hodent (Val d'Oise). M. Zeller a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Cergy - Pontoise en date du 27 mai 2025. L'enquête publique sur la révision du PLU se déroulera en mairie de Hodent du 1er septembre 2025 à 00h00 et jusqu'au 30 septembre 2025 à 23h59, aux jours et horaires d'ouverture habituels de la mairie, soit 30 jours.
Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie de Hodent :

- Le lundi 1er septembre 2025 de 15h00 à 18h30
- Le vendredi 12 septembre 2025 de 9h30 à 12h30
- Le mardi 30 septembre de 15h00 à 19h00

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier de révision du PLU sera déposé et consultable à la mairie de Hodent (3 Grande Rue 95420 HODENT) afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, ainsi que, exceptionnellement, les samedis 13 et 27 septembre 2025 de 10h00 à 12h00. A compter du 1er septembre 2025 à 00h00 et jusqu'au 30 septembre 2025 à 23h59, le public pourra formuler ses observations, soit en les consignnant sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Hodent, soit en les envoyant par mail à l'adresse suivante : mairie.hodent@orange.fr en précisant « à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur », soit en les adressant par écrit sous pli fermé à l'attention du Commissaire Enquêteur en mairie de Hodent (3 Grande Rue 95420 HODENT), qui les visera et les annexera audit registre. Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la mairie de Hodent, dès démarrage de l'enquête publique. Le dossier de révision du PLU ainsi que les éventuels retours des Personnes Publiques Associées seront également disponibles à tout moment pendant la durée de l'enquête sur le site internet de la commune à l'adresse suivante <https://hodent.fr/>

À l'issue de l'enquête et de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, ces documents pourront être consultés pendant 1 an, à la mairie de Hodent aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat ainsi que sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://hodent.fr/>

Le projet de révision du PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal de Hodent.

Le Maire de Hodent, Eric Breton

Collectivités territoriales

Le bon réflexe, c'est

Le Parisien

Publiez
vos annonces
dans Le Parisien



Le Parisien est le seul quotidien habilité sur l'ensemble
des départements d'Ile-de-France et Oise.

Votre contact pour vos annonces :

01 87 39 82 96 - legales2@leparisien.fr

Le Parisien



Publiez votre **ANNONCE LÉGALE**
avec Le Parisien



Formulaires certifiés pour
une annonce conforme



Attestation de parution pour le
greffe immédiate et gratuite



Paiement
100% sécurisé



Affichage
en temps réel

Rendez-vous sur
leparisien.annonces-legales.fr